

Ecole

VOLTAIRE-SEVIGNE

1 rue Emile Zola 59160 Lomme



PROJET D'ECOLE

rédaction : juin 2014



Circonscription de Lille 2 Lomme

Les Actions

Fiche action n° A1.1

INTITULÉ : HARMONISER LES PRATIQUES POUR ASSURER DE FACON PLUS EFFICACE LA CONTINUTE DES APPRENTISSAGES

Cycles concernés : cycles 2 et 3

Quoi ? (objectifs)	<p><u>Pour les enseignants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les outils didactiques. - Harmoniser les progressions, les références et les outils d'évaluation au sein des cycles. - Poursuivre la cohésion du travail en équipe. <p><u>Pour les enfants</u> :</p> <p>Disposer de repères précis, repris d'une année sur l'autre.</p>
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><u>Bénéficiaires</u> : l'ensemble des élèves.</p> <p><u>Acteurs</u> : les enseignants des cycles 2 et 3.</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation du classeur de cycle. - Actualisation des fiches de suivi par élèves (APC, stages de remise à niveau, PPRE, aide du RASED, Coup de Pouce, PPS, PAI, PASTA, DRE, suivis extérieurs...) - Mise en place de conseils de cycle spécifiques afin de mutualiser les pratiques et de transmettre les outils utilisés d'une école à l'autre. - Elaboration de programmations communes par niveau et par cycle. - Etablissement de repères communs pour les enfants (vocabulaire employé, méthodes utilisées, référents communs dès la Grande Section de maternelle...). - Utilisation de bulletins d'évaluations communs. - Multiplication des manifestations organisées entre classes.
Demandes de formation continue	
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - méthodes didactiques communes (Cap Maths, méthode Picot...) - besoin de davantage de temps de concertation. - acquisition d'outils, jeux et logiciels...
Quand ? (échancier)	Conseils de cycles réguliers, tout au long de l'année scolaire.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - élèves disposant de repères mieux définis - amélioration des résultats scolaires aux évaluations - meilleure prise en compte des capacités de chacun pour permettre aux élèves les plus fragiles de valider certaines compétences du socle commun et aux élèves les plus doués de maîtriser les compétences de ce socle. - accroissement de la cohésion de travail. - uniformisation des contenus d'enseignement. - développement des liaisons entre l'école élémentaire, la maternelle et le collège.

Fiche action n° A1.2

INTITULÉ : RENFORCER LA LIAISON ENTRE L'ECOLE ELEMENTAIRE, L'ECOLE MATERNELLE ET LE COLLEGE

Cycles concernés : tous cycles

Quoi ? (objectifs)	<p><u>Pour les enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer de façon plus efficace la continuité des apprentissages, en donnant des repères précis aux enfants. - Renforcer les actions de liaison entre l'école élémentaire, l'école maternelle et le collège. - Mutualiser les programmations, les pratiques et les références. <p><u>Pour les enfants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer de repères précis, repris d'une année sur l'autre. - Mieux appréhender le changement d'établissement.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><u>Bénéficiaires :</u> les élèves des cycles 1, 2 et 3.</p> <p><u>Acteurs :</u> les enseignants des cycles 1, 2 et 3 et les professeurs du collège de secteur.</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de réunions et concertations spécifiques entre l'école élémentaire et les écoles maternelles du secteur afin de mutualiser les pratiques et de transmettre les outils utilisés d'une école à l'autre. - Mise en place de réunions et concertations spécifiques entre l'école élémentaire et le collège du secteur afin de consolider la liaison entre eux. - Etablissement de repères communs pour les enfants (vocabulaire employé, méthodes utilisées, référents communs...). - Multiplication des manifestations organisées entre l'école élémentaire, l'école maternelle et le collège (projets communs entre les CP et les Sections de Grands, sorties et spectacles communs, participation conjointe au Pôle d'excellence en arts visuels, rallye-lecture et rallye mathématiques entre les CM2 et les sixièmes de collège, petits déjeuners anglais au collège, séances de géométrie menées au collège sur plusieurs semaines, rencontres sportives...)
Demandes de formation continue	
Avec quoi ? (moyens)	-Moyens et ressources mutualisés entre l'école élémentaire, les maternelles et le collège.
Quand ? (échancier)	Conseils de cycles réguliers, rencontres de régulation au cours de l'année concernant les projets de coopération entre les structures.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - élèves disposant de repères mieux définis, notamment au CP et en 6ème - résultats scolaires améliorés : * degré de maîtrise de la conscience phonologique en début de CP * meilleure adaptation au CP et à l'entrée au collège - cohésion plus forte entre l'équipe enseignante de l'école élémentaire et celle des écoles maternelles et du collège de secteur. - multiplication des occasions de rencontres des équipes et des élèves de ces différentes structures.

Fiche action n° A1.3

INTITULÉ : CONSOLIDER LA LIAISON ENTRE LES CLASSES	
Cycles concernés : cycles 2 et 3	
Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficier des possibilités de travailler en groupes homogènes de besoins, s'organiser en barrettes. - Bénéficier des spécificités de chaque enseignant, selon ses domaines de compétences.. - Poursuivre la cohésion du travail en équipe. - Permettre aux élèves les plus fragiles de valider certaines compétences. - Permettre aux élèves les plus doués de maîtriser des compétences plus spécifiques et viser l'excellence.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><u>Bénéficiaires</u> : l'ensemble des élèves.</p> <p><u>Acteurs</u> : les enseignants des cycles 2 et 3 et l'enseignant supplémentaire dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes ».</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'événements spécifiques communs à toutes les classes (décloisonnements de découverte au cycle 2, rallyes ou concours au cycle 3, etc...) - Fonctionnement en barrettes afin de différencier au maximum les modalités d'acquisition des apprentissages selon les besoins, découloisonnements de plusieurs classes en groupes de niveaux (en langage écrit et en situations-problèmes). - Echanges de services en découverte du monde (histoire, géographie, sciences) et enseignement des langues vivantes.
Demandes de formation continue	Formation liée à l'intervention de l'enseignant supplémentaire dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes ».
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - méthodes didactiques communes. - besoin de davantage de temps de concertation. - outils communs existants ou élaborés par les enseignants.
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils de cycles réguliers, tout au long de l'année scolaire pour la mise en place et la régulations des actions menées. - Sur l'année scolaire ou de façon plus ponctuelle selon les projets, calendrier à déterminer selon les emplois du temps de chacun.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter aux élèves des repères mieux définis - amélioration des résultats scolaires aux évaluations - meilleure prise en compte des capacités de chacun pour permettre aux élèves les plus fragiles de valider certaines compétences du socle commun et aux élèves les plus doués de viser l'excellence. - permettre à chacun de s'épanouir et d'évoluer selon son rythme. - permettre aux élèves de CE1 quittant le bâtiment Voltaire de s'approprier les lieux du bâtiment Sévigné. - préparer les élèves au collège en leur permettant de s'adapter aux différents enseignants. - accroissement de la cohésion de travail chez les enseignants.

Fiche action n° A2.1

INTITULÉ : ENRICHIR LE VOCABULAIRE DE MANIERE LUDIQUE

Cycles concernés : cycles 2 et 3

Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les résultats de tous les élèves au niveau de la maîtrise de la langue. - Susciter et favoriser la communication orale et écrite des enfants. - Valoriser la parole des enfants. - Etablir un fonds de langage référentiel commun, enrichir les champs lexicaux. - Réinvestir les compétences liées aux acquisitions lexicales dans le langage oral et écrit.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><i>Bénéficiaires</i> : l'ensemble des élèves.</p> <p><i>Acteurs</i> : les enseignants des cycles 2 et 3 et l'enseignant supplémentaire dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes », éventuellement des parents d'élèves volontaires pour aider à l'encadrement des ateliers.</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers d'enrichissement lexical au quotidien dans les classes et au cours de temps forts banalisés (décloisonnements...) : * le mot du jour (36 semaines X 5 jours X 5 ans = 900 mots étudiés au long de la scolarité en élémentaire * utilisation du site vocanet * lister et laisser une trace des mots rencontrés en classe dans un carnet commun de vocabulaire par classe. * jouer avec ces mots : les mimer, les classer, les catégoriser... * créer des jeux de vocabulaire : tic tac boum, pictictionary, charades, vocabulon, synonymes et antonymes, mot interdit... * réinvestir ces mots pour les assimiler et les utiliser dans son langage oral et écrit.
Demandes de formation continue	
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - matériel pour réaliser les jeux de vocabulaire. - carnet de vocabulaire commun.
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - au quotidien, lors des rituels, tout au long de l'année scolaire - lors de temps forts banalisés (décloisonnements...).
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner la concision de son propos, organiser logiquement son propos, construire la cohérence logique du discours. - Accroître simultanément la facilité et la qualité de l'expression (en particulier pour les élèves dont la pratique, familiale ou sociale, est éloignée de celle de l'école). - Favoriser la compréhension des textes entendus et lus. - Susciter, encourager et développer le désir de lire et d'écrire. Lire de façon expressive. - Réinvestir les acquisitions lexicales pour produire un écrit ou un énoncé oral.

Fiche action n° A2.2

<u>INTITULÉ</u> : MIEUX COMMUNIQUER A L'ORAL	
Cycles concernés : cycles 2 et 3	
Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les résultats de tous les élèves au niveau de la maîtrise de la langue. - Susciter et favoriser la communication orale des enfants. Amener les enfants à s'exprimer, à prendre la parole et à écouter celle de l'autre. - Amener l'enfant à prendre conscience que sa parole a de la valeur. - Etendre et enrichir les énoncés oraux (enrichissements lexicaux et syntaxiques). - Réinvestir les compétences liées aux acquisitions lexicales dans le langage oral. - Oser prendre la parole devant les autres, améliorer l'estime de soi, particulièrement chez les enfants en difficulté au niveau langagier. - Amener les élèves à une mise en voix de plus en plus expressive.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><u>Bénéficiaires</u> : l'ensemble des élèves.</p> <p><u>Acteurs</u> : les enseignants des cycles 2 et 3</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'organisation de séances de stimulation langagière au CP dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires. - Mise en place d'ateliers théâtre dans différentes classes. - Temps de parole institutionnalisés dans les classes (débat de classe...) - Poursuite du Conseil des Enfants qui constitue un temps d'échanges et de parole sur la vie de l'école. - Récits aux autres classes, sur la base d'un texte dicté à l'adulte ou suite à des ateliers d'écriture. - Rencontre avec des auteurs de littérature de jeunesse. - Rencontres littéraires internes pour les élèves du cycle 3...
Demandes de formation continue	
Avec quoi ? (moyens)	Fonds d'albums interne à l'école, enrichi par celui de la médiathèque.
Quand ? (échancier)	- sur l'ensemble de l'année scolaire (projets ponctuels ou plus durables)
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner la concision de son propos, organiser logiquement son propos, construire la cohérence logique du discours. - Accroître à la fois la facilité et la qualité de l'expression des élèves. - Réinvestir les acquisitions lexicales pour produire un énoncé oral. - Respecter l'organisation de la phrase, exprimer des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales, utiliser de façon adéquate la conjugaison, employer un vocabulaire de plus en plus diversifié - Prendre la parole de plus en plus longuement, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication. - Amélioration de l'appétence pour la prise de parole en classe, pour l'argumentation et l'illustration verbale.

Fiche action n° A2.3

INTITULÉ : **CONFORTER ET ENRICHIR LE LANGAGE ECRIT**

Cycles concernés : cycles 2 et 3

Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les résultats de tous les élèves au niveau de la maîtrise de la langue. - Susciter et favoriser la communication écrite des enfants. - Valoriser la parole des enfants. - Réinvestir les compétences liées aux acquisitions lexicales dans le langage écrit. - Rendre nécessaire l'usage de l'écrit, rédiger avec plaisir. - Identifier différents types d'écrits et savoir pourquoi on les utilise. - Rédiger, de façon simple et organisée, un récit en tenant compte des contraintes imposées.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><i>Bénéficiaires</i> : l'ensemble des élèves.</p> <p><i>Acteurs</i> : les enseignants des cycles 2 et 3 et l'enseignant supplémentaire dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes ».</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des organisations pédagogiques différentes pour les activités de production d'écrits (organisation en barrettes, groupes de besoins grâce au dispositif "plus de maîtres que de classes") afin de différencier les aides selon les besoins syntaxiques, lexicaux ou orthographiques... - Poursuivre les ateliers d'écriture (création d'histoires entre plusieurs classes) - Mettre en place des activités qui donnent du sens aux écrits des enfants (écrire pour être lu par ses camarades, une affiche électorale, un exposé, une invitation, des légendes de photographies pour une exposition...)
Demandes de formation continue	
Avec quoi ? (moyens)	Parution des écrits des enfants sous forme de journal scolaire ou d'albums... par la Municipalité.
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - tout au long de l'année scolaire - en fonction des projets.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner la concision de son propos, organiser logiquement son propos, construire la cohérence logique du discours. - Accroître simultanément la facilité et la qualité de l'expression. - Susciter, encourager et développer le désir de lire et d'écrire. - Réinvestir les acquisitions lexicales pour produire un écrit. - Enrichissement qualitatif et quantitatif des productions écrites. - Amélioration de l'appétence des enfants pour l'écriture. - Valorisation du travail des enfants se traduisant par une lecture magistrale aux autres et la parution d'un livre ou d'un journal. - Participation accrue et plus spontanée pour la participation à l'écriture d'un article pour le journal.

Fiche action n° A2.4

INTITULÉ : POURSUIVRE LES OUTILS DE COMMUNICATION A DESTINATION DE SES PAIRS ET DES FAMILLES.

Cycles concernés : tous cycles

<p>Quoi ? (objectifs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la restauration d'une image positive de l'école. - Valoriser les productions des élèves. - Etablir un contact positif entre les familles et l'école par le biais d'outils de communication privilégiés : le journal scolaire (« le Canard du Marais ») et le site internet de l'école. - Rédiger, de façon simple et organisée, un compte-rendu de visite, un poème ou un récit... - Offrir un contexte motivant pour la rédaction de textes divers.
<p>Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)</p>	<p><u>Bénéficiaires</u> : l'ensemble des élèves. <u>Acteurs</u> : les enseignants des cycles 2 et 3 + ouverture vers les écoles maternelles et le collège.</p>
<p>Avec qui ? (partenariat éventuel)</p>	
<p>Comment ? (organisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la parution du journal de l'école : "Le canard du Marais", qui rencontre un beau succès auprès des familles. - Rédiger des articles ou textes variés (poèmes, compte-rendu, récits...) pour le journal. - Utiliser les productions d'écrits des enfants pour alimenter le site internet de l'école. - Proposer un contexte motivant qui donne du sens à la rédaction de textes divers.
<p>Demandes de formation continue</p>	<p>Formation souhaitée concernant la participation à un blog ou la mise en ligne d'articles (écrits et photos) sur le site internet de l'école.</p>
<p>Avec quoi ? (moyens)</p>	<p>Parution des écrits des enfants sous forme de journal scolaire par la Municipalité.</p>
<p>Quand ? (échancier)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - parution du « Canard du Marais » 2 fois dans l'année (en janvier et en juin). - mise à jour régulière du site internet sur l'ensemble de l'année.
<p>Quels effets attendus ? (évaluation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impact médiatique des outils de communication. - Degré d'implication des enfants dans l'utilisation de ces outils qui donnent du sens et valorisent leurs productions. - Constitution d'un contexte motivant pour l'expression des élèves. - Enrichissement qualitatif et quantitatif des productions écrites. - Amélioration de l'appétence des enfants pour l'écrit. - Succès rencontré par ces outils : nombre de lecteurs du journal scolaire et nombre de consultations du site internet.

Fiche action n° B1

INTITULÉ : DECOUVRIR LE PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE.

Cycles concernés : Cycles 2 et 3

Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - éveiller la curiosité intellectuelle des enfants. - découvrir d'autres points de vue, d'autres lectures du monde, d'autres cultures... - apprendre à regarder pour voir. - apprendre à écouter pour entendre. - écouter, analyser et apprendre à apprécier des oeuvres d'époques et de cultures diverses. - se construire une première culture de l'histoire des arts. - approfondir la connaissance de différents styles littéraires.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	l'ensemble des enfants de l'école + extension progressive aux maternelles et au collège.
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - la Municipalité (médiathèque, participation pour les transports, actions soutenues par la commune, mise à disposition d'intervenants, de locaux et de ressources matérielles...) - artistes, intervenants extérieurs, personnels de musées, auteurs... - tissu associatif (Denier des écoles laïques...)
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du Pôle d'excellence en arts visuels en partenariat avec le Palais des Beaux-Arts et l'université (cf projet). - harmonisation par cycle et par niveau des programmations en histoire des arts. - poursuite des sorties répondant aux projets des classes : <ul style="list-style-type: none"> * sorties liées à la découverte des arts visuels : musées locaux... * sorties liées aux arts vivants : concerts, spectacles musicaux, représentation théâtrale, cirque... * sorties concernant le patrimoine historique et socio-culturel : civi-tour dans le centre historique de Lille, hospice Comtesse... - rencontres avec des artistes, des professionnels du spectacle et des personnels de musées (conteur, comédien, peintre, auteur...)
Demandes de formation continue	Formation continue de l'ensemble de l'équipe au niveau de la lecture des œuvres du Palais des Beaux-Arts.
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - financements coopératifs, éventuelles participations familiales. - subventions de l'Association de Parents d'Elèves. - aides municipales : financement des transports, d'intervenants + budget annuel pour matériel spécifique d'arts plastiques...
Quand ? (échancier)	Sur l'ensemble de l'année scolaire (visite du Palais des Beaux-Arts aux 1er et 2ème trimestres + visite d'un musée régional au 3ème trimestre).
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - enrichissement de la culture personnelle de chaque enfant. - amélioration de l'ouverture d'esprit, de la tolérance de chacun. - acceptation d'autres points de vue et d'autres cultures... - motivation plus forte pour les apprentissages liés à la préparation et l'exploitation des projets artistiques et culturels. - augmentation et affirmation de l'appétence pour les champs culturels et artistiques. - se repérer dans un musée et y emmener sa famille.

Fiche action n° B2

INTITULÉ : MENER DES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE.	
Cycles concernés : cycles 2 et 3	
Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - agir pour apprendre. - développer les capacités d'expression et de création des enfants. - rendre l'élève conscient de ses possibilités d'expression. - développer chez lui le désir et la capacité de créer. - l'aider à se constituer une première culture artistique. - multiplier les découvertes de techniques. - solliciter et dynamiser les compétences dominantes personnelles au sein de l'équipe éducative.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><i>Bénéficiaires</i> : les enfants de l'ensemble des classes.</p> <p><i>Acteurs</i> : les enseignants, le conseiller pédagogique en arts.</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - intervenants municipaux et/ou associatifs (personnes-ressources pour la pratique théâtrale, les ateliers de cirque, la musique...) - les étudiants en arts plastiques de l'université Lille 3 avec lesquels est signée une convention de stage. - artistes intervenant dans leurs locaux ou à l'école. - personnels de musées (conservateurs, restaurateurs, guides...) - éventuellement, sollicitation de parents d'élèves pour l'aide à l'encadrement d'activités artistiques. - interventions bénévoles dans de cadre du dispositif «lire et faire lire».
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du Pôle d'excellence en arts visuels en partenariat avec le Palais des Beaux-Arts et l'université (cf projet). - ateliers d'arts visuels au sein des classes de l'école en partenariat avec les étudiants et au Palais des Beaux-Arts avec intervention du conseiller pédagogique une fois par an pour chaque classe. - mise en place de chorales dans chacune des classes (une par niveau) en vue de la participation des enfants à un spectacle musical. - ateliers de pratique théâtrale. - ateliers cirque avec l'Ecole du cirque de Lomme. - réflexion sur un lieu d'exposition commun dans l'école. - mise en place d'un cahier d'arts numérique accompagnant la scolarité de l'enfant à l'école élémentaire (afin de consigner sorties et activités du CP au CM2 : productions d'écrits, souvenirs, documents divers...) - poursuite de l'opération "lire et faire lire" pour les classes de CP.
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - aides municipales (financement des transports, budget annuel pour matériel spécifique d'arts plastiques, mise à disposition d'intervenants spécialisés...) - financements coopératifs. - éventuellement, participations familiales et subventions de l'A.P.E. - locaux mis à disposition à l'école (salle d'arts visuels, salle de musique, salle polyvalente pour le théâtre et le cirque...) et au PBA.
Quand ? (échancier)	sur l'ensemble de l'année scolaire.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - multiplicité, variété et richesse des productions. - mesure de l'investissement des enfants dans ces ateliers de pratique artistique. - nombre d'événements organisés afin de mettre en valeur les productions des enfants (expositions, spectacles...)

Fiche action n° B3

INTITULÉ : **BATIR LES APPRENTISSAGES ARTISTIQUES PAR PROJETS TRANSVERSALISANTS.**

Cycles concernés : cycles 2 et 3

Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - construire des passerelles entre disciplines permettant d'envisager des perspectives et des convergences. - construire des passerelles entre différentes classes d'un même cycle, d'un cycle à l'autre, de l'élémentaire à la maternelle et de l'élémentaire au collège. - donner du sens aux apprentissages, proposant un contexte motivant pour les acquisitions de compétences et de connaissances. - valoriser les productions des enfants.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><i>Bénéficiaires</i> : les enfants de l'ensemble des classes.</p> <p><i>Acteurs</i> : les enseignants.</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - les élèves des écoles maternelles du secteur, les collégiens. - les partenaires associatifs. - les intervenants municipaux et des structures partenaires...
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - accueil d'intervenants (étudiants en arts plastiques, intervenante en musique, animateurs de cirque, auteurs...). - élaboration de projets multipolaires à vocation médiatique : <ul style="list-style-type: none"> * expositions consécutives à des sorties, classes de découverte ou activités marquantes destinées aux élèves des autres classes, aux maternelles, au collège et aux familles. * spectacles proposés aux élèves des autres classes, des écoles maternelles et du collège du secteur (créations transdisciplinaires, représentations théâtrales, spectacles de cirque, restitutions des chorales...) * autres manifestations... en fonction des projets spécifiques de chaque enseignant dans sa classe.
Demandes de formation continue	
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - financements coopératifs. - subventions éventuelles de l'A.P.E. - soutien municipal (mise à disposition d'intervenants spécialisés, prêts de salles de spectacles, transports éventuels...)
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - répartition sur l'ensemble de l'année (avec pic de fréquence en fin d'année scolaire).
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la dynamisation de l'école. - nombre des expositions et spectacles présentés. - richesse et qualité de ces manifestations. - accroissement de la motivation des enfants pour les apprentissages par le biais de contextes motivants. - développement de l'impact positif sur les familles, visant leur implication croissante dans les projets proposés.

Fiche action n° C1.1

INTITULÉ : COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES AUTOUR DE LA SCOLARITE DE LEUR ENFANT.	
Cycles concernés : cycles 2 et 3	
Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - responsabiliser les parents dans leur relation à l'école. - lutter contre l'attitude consumériste de certaines familles. - susciter une mobilisation croissante des parents en vue de les rendre acteurs de la scolarité de leur enfant. - poursuivre la démarche de réhabilitation de l'image de l'école. - développer la confiance des familles vis à vis des professionnels de l'éducation.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><i>Bénéficiaires</i> : les enfants de l'ensemble des classes.</p> <p><i>Acteurs</i> : les enseignants.</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des parents d'élèves.
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - rencontres globalisantes de «fonctionnement» : <ul style="list-style-type: none"> * réunions d'informations de début d'année scolaire (réunion de présentation globale avec diffusion d'un diaporama sur les temps forts de l'année écoulée + réunions d'informations dans chaque classe). * réunions préparatoires aux classes de découverte, assemblée de l'Association de Parents d'Elèves, rencontres concernant la présentation de projets spécifiques, etc... - réunions d'équipes éducatives selon les besoins ponctuels de cadrage ou de recadrage des actions et médiations éducatives. - poursuite de la remise individualisée des évaluations dans chaque classe. - poursuite de l'enquête menée auprès des familles sur leur perception de la vie scolaire. - poursuite des outils de communication développés ces dernières années (journal scolaire, comptes-rendus, site internet, Facebook...) - optimisation de l'usage du cahier de liaison entre l'école et la famille.
Demandes de formation continue	
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> besoin d'un crédit-temps important (déduction des 108 heures).
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - sur l'ensemble de l'année scolaire.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - consolidation des relations de courtoisie et de confiance au sein de véritables contrats éducatifs entre l'école et la famille. - poursuite de la restauration de l'image de l'école et de l'enseignant en tant que professionnel de l'éducation. - nombre croissant de parents répondant aux sollicitations des enseignants et s'impliquant dans la vie de l'école (accompagnement lors de sorties, interventions dans les classes selon les projets...) - nombre de parents présents aux réunions. - nombre de connexions sur le site internet de l'école. - nombre de retours sur le déroulement de manifestations. - résultats de participation à l'enquête de satisfaction.

Fiche action n° C1.2

INTITULÉ : DEVELOPPER L'IMPLICATION DES FAMILLES DANS LA VIE DE L'ECOLE.

Cycles concernés : cycles 2 et 3

Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - responsabiliser les parents dans leur relation à l'école. - susciter une mobilisation croissante des parents en vue de les rendre acteurs de l'évolution de leur enfant. - poursuivre la restauration de l'image de l'école et la confiance que les familles placent en elle. - permettre aux familles de s'impliquer dans des projets éducatifs.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	l'ensemble de la communauté éducative : parents, enfants et enseignants.
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - la Municipalité. - l'Association de Parents d'Elèves.
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - développement des sollicitations concernant l'assistance des parents dans le cadre des activités scolaires : accompagnement et aide à l'encadrement des activités sportives, participation à des ateliers en classe (semaine du goût au CE1, décloisonnement de découverte au cycle 2, etc...), aux rencontres de restitution des activités des élèves, etc... - renforcement de l'implication des parents dans les manifestations organisées par l'école (kermesse, ventes diverses, marché de Noël, célébration en 2015 du 60ème anniversaire de l'école...). - redynamisation de l'Association des Parents d'Elèves et des familles apportant leur contribution à l'organisation des manifestations de cette association. - poursuite de la mise à disposition d'un local autonome dans le bâtiment Sévigné pour les parents d'élèves. - valorisation des projets et des initiatives de l'APE par mise à disposition des matériels nécessaires et aide selon les besoins.
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - locaux à disposition. - soutien logistique de la Municipalité - financements coopératifs - subventions de l'A.P.E.
Quand ? (échancier)	sur l'ensemble de l'année scolaire.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - efficacité dans le traitement des problèmes ponctuels rencontrés. - poursuite de la valorisation de l'école vers le quartier, vers la commune. - création d'un lien de confiance avec les familles, permettant d'instaurer des relations positives quant au suivi des enfants. - consolidation du nombre de parents apportant leur contribution à certaines activités menées par l'école. - nombre croissant de parents adhérant à l'Association de Parents d'Elèves et de membres actifs à l'APE.

Fiche action n° C1.3

INTITULÉ : RENFORCER L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LE SUIVI DE LA SCOLARITE DE LEUR ENFANT.	
Cycles concernés : cycles 2 et 3	
Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - responsabiliser les parents dans leur relation à l'école. - susciter une mobilisation croissante des parents en vue de les rendre acteurs de l'évolution de leur enfant. - étayer les actions éducatives scolaires par l'implication de véritables relais en direction des familles. - permettre à chaque parent de mieux se situer au sein du contrat éducatif. - Mettre en synergie des partenaires éducatifs en mettant en place des actions d'aide à la parentalité (en sollicitant la Municipalité, des structures ou des associations...)
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des enseignants. - cibler les parents qui ne s'investissent pas ou pas suffisamment dans le suivi du travail de leur enfant.
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - la Municipalité (pôle parentalité). - la possibilité de médiation avec des partenaires locaux (LCP du quartier, café des parents, Equipes de Réussite Educative, Centre Médico-Psychologique, Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale...)
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - consolider les outils de suivi du travail des enfants par les familles. - poursuivre la remise individuelle des évaluations chaque trimestre. - optimiser le cahier de liaison entre l'école et les parents. - réfléchir à un dispositif qui permette d'améliorer la régularité des signatures de mots et de cahiers. - participer à la mise en place d'ateliers parentalité autour de l'école, avec les partenaires cités ci-dessus.
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - locaux à disposition. - moyens humains. - nouvel outil : réflexion sur le contenu du cahier de liaison.
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - sur l'ensemble de l'année scolaire.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - niveau de responsabilisation des parents dans leur relation à l'école. - nombre d'équipes éducatives et évaluation de leur impact sur la scolarité des enfants. - nombre d'enfants suivis à l'extérieur après rencontre à l'école (suivis orthophonique, psychologique, moteur...). - nombre de parents présents à la remise individuelle des évaluations. - nombre de parents présents lors des ateliers liés à la parentalité mis en place avec les différents partenaires de l'école. - meilleure efficacité du cahier de liaison. - régularité des suivis des enfants dans chaque classe.

Fiche action n° C2.1

INTITULÉ : DEVELOPPER LA CITOYENNETE ET LA COOPERATION A L'ECOLE.	
Cycles concernés : cycles 2 et 3	
Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - apprendre à vivre ensemble. - développer le sens de la citoyenneté et de la coopération chez tous les enfants, devenir acteur de son cadre de vie. - respecter des règles de vie élaborées ensemble (droits et devoirs). - s'impliquer et prendre des responsabilités au niveau de la classe et de l'école, s'inscrire dans la vie citoyenne et démocratique de l'école. - engager les enfants à la vie coopérative : connaître les règles de fonctionnement et participer à une structure coopérative. - privilégier une meilleure coopération et une entraide entre enfants. - favoriser le tutorat entre les élèves. - développer l'autonomie de chacun.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	<p><u>Bénéficiaires</u> : les élèves de l'ensemble des classes + un groupe d'enfants ayant envie de s'investir dans un club coopératif.</p> <p><u>Acteurs</u> : les enseignants + un enseignant tuteur pour le fonctionnement du club coopératif.</p>
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - la coopérative de l'école. - l'OCCE (actions coopératives). - l'association des Parents d'Elèves. - les animateurs des temps périscolaires.
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite du dispositif citoyen lié à la vie démocratique au sein de l'école : élection de délégués dans chaque classe selon le mode de scrutin républicain, réunion du Conseil des Représentants d'Elèves une fois par trimestre (dont 2 représentants siègent au Conseil d'Ecole) - participation à l'élaboration du règlement de la classe. - participation à des activités coopératives organisées par l'école en partenariat avec l'OCCE (concours, gestion des coopératives par classe..). - création d'un club coopératif sur un temps périscolaire (pause méridienne quand le restaurant sera livré ou parcours éducatif municipal) : le club est porté par la classe, puis il se constitue en association avec l'aide d'un adulte tuteur (président, trésorier, secrétaire), rédaction d'un projet et recherche de ressources (matériel, demande de subventions auprès de la coopérative centrale...) pour faire vivre le club. Organisation d'un événement (tournoi, invitation...), extension du modèle à d'autres clubs. Détachement progressif du tutorat de l'adulte. - mise en oeuvre d'organisations permettant le tutorat entre élèves au sein des classes.
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - moyens logistiques de la Municipalité (prêt d'urnes, d'isoloirs...) - moyens financiers par la Commune, le Denier des Ecoles Laïques, l'APE ou la coopérative pour la réalisation de projets coopératifs.
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - élections de représentants des élèves : en octobre. - réunion du Conseil des représentants d'élèves : 1 par trimestre. - projets coopératifs : sur l'ensemble de l'année scolaire.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la notion du « mieux vivre ensemble ». - responsabilisation des enfants face aux problèmes traités. - réduction des actes d'incivilité dans l'école. - nombre de clubs créés et nombre d'enfants adhérents.

Fiche action n° C2.2

INTITULÉ : FAVORISER LA MISE EN OEUVRE D'ATTITUDES RESPONSABLES.	
Cycles concernés : cycles 2 et 3	
Quoi ? (objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les règles de vie commune et en donner le sens par des exemples (règles d'hygiène, de sécurité...) - impliquer et prendre des responsabilités. - privilégier une meilleure coopération et une entraide renforcée entre les enfants. - avoir un comportement adapté face aux dangers de la vie quotidienne (sécurité domestique et routière, premiers secours). - être sensibilisé à l'importance d'une alimentation équilibrée.
Pour qui ? (bénéficiaires, acteurs)	l'ensemble de la communauté éducative.
Avec qui ? (partenariat éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - la Municipalité (police municipale, service santé). - le tissu associatif. - l'infirmière scolaire, les pompiers. - la diététicienne municipale.
Comment ? (organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - intervention de personnes-ressources : policiers municipaux pour la sécurité routière, l'infirmière scolaire et les pompiers pour l'initiation aux premiers secours... - organisation de parcours pour piétons et/ou cyclistes dans la cour avec tracés au sol et panneaux de signalisation routière. - élaboration par les enfants d'un permis qu'ils devront tenter d'obtenir. - exercices de simulation d'un incident (incendie, PPMS, malaise) - poursuite de l'opération "un fruit pour la récré" : distribution d'un fruit différent aux enfants une fois par semaine (initiation au goût et éducation à la santé). - poursuite de l'opération "petit déjeuner équilibré" au CE2 avec intervention d'une diététicienne dans les classes et l'organisation d'un petit déjeuner ouvert aux familles.
Demandes de formation continue	l'ensemble de l'équipe éducative renouvelle sa demande de formation collective aux premiers secours.
Avec quoi ? (moyens)	<ul style="list-style-type: none"> - moyens de la Municipalité (police municipale, service santé). - fonds communaux et européens pour l'opération « un fruit pour la récré ». - ressources documentaires de la MAE, MAIF, CAF...
Quand ? (échancier)	<ul style="list-style-type: none"> - mise en oeuvre immédiate. - sur l'ensemble de l'année scolaire.
Quels effets attendus ? (évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - responsabilisation des enfants face aux problèmes traités. - être capable d'appeler les secours, connaître quelques gestes de secours. - nombre d'élèves qui obtiennent leur permis piéton (au CE1) et leur permis cycliste (au CM2). - veiller à ce que son alimentation soit saine et la plus équilibrée possible.